

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/09/2019

Réuni le : 01/10/2019

Sous la présidence de : Herve Ameziane

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 18

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise le chef d'établissement à effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement de 50395.02€ afin de réaliser un don au profit du Campus des métiers et des qualifications (CMQ) de l'aéronautique et du spatial. En effet, le lycée a perçu en 2019 au titre de la taxe d'apprentissage un versement d'un montant de 262074.49€. Certains organismes collecteurs ont exprimé le souhait de flécher certains versements au profit du CMQ pour un montant de 50395.02€. Dès lors, le versement de ce don à cette association prendra la forme d'une subvention. La dépense sera enregistrée sur le service AP, compte 6564: transferts aux associations. Cette dépense ne pourra pas faire l'objet d'un titre de recette et sera financée sur le fonds de roulement du lycée. Lorsque la subvention dépasse 23000€, le lycée doit conclure une convention, avec l'association définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention. Ce compte rendu financier doit être transmis par le CMQ dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée. La mise en paiement de ce don sur le compte 6564 va diminuer la trésorerie, le fonds de roulement du lycée et va réduire la capacité à absorber les futurs déficits, les futurs investissements sur fonds propres ou dépenses de fonctionnement sur fonds propres du lycée. Le conseil d'administration autorise également le chef d'établissement à acquérir deux avions pour un montant global de 80010€ et des équipements annexes pour un montant de 5000€ sur la taxe d'apprentissage. Cette opération sera retracée sur le budget du lycée sur le service OPC (DBM 32).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Académie :
TOULOUSE

Exercice : 2019

MINISTÈRE : Education Nationale

REGION :
OCCITANIE

Etablissement : 0312686B

LPO SAINT-EXUPERY

1 PLACE ALAIN SAVARY

BP 80093

31703 BLAGNAC

Téléphone : 05 34 36 42 40

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 18

Présentée pour vote au Conseil d'administration

HERVE AMEZIANE, chef d'établissement

MINISTÈRE : Education Nationale

REGION :
OCCITANIE

Académie : TOULOUSE
Exercice : 2019

Etablissement : 0312686B
LPO SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
BP 80093
31703 BLAGNAC

Pièce B8.1
DBM VOTE

Ordonnateur : HERVE AMEZIANE
Comptable assignataire : LUC DOMENECH

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	797 291.19	725 185.17	-72 106.02
Vie de l'élève	19 860.84	17 560.84	-2 300.00
Administration et logistique	852 167.33	808 340.94	-43 826.39
Total services généraux (1)	1 669 319.36	1 551 086.95	-118 232.41
Restauration et hébergement	834 619.95	824 939.90	-9 680.05
Bourses nationales	300 000.00	300 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	1 134 619.95	1 124 939.90	-9 680.05
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	2 803 939.31	2 676 026.85	-127 912.46
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	115 846.00	110 465.40	-5 380.60

MINISTERE : Education Nationale

REGION :
OCCITANIE

Académie : TOULOUSE
Exercice : 2019

Etablissement : 0312686B
LPO SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
BP 80093
31703 BLAGNAC

Pièce B8.2
DBM VOTE

Ordonnateur : HERVE AMEZIANE
Comptable assignataire : LUC DOMENECH

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°18

PREVISIONS BUDGETAIRES							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM/ exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des prévisions de recettes
Activité pédagogique	746 896.17	50 395.02	797 291.19		725 185.17	0.00	725 185.17
Vie de l'élève	19 860.84	0.00	19 860.84		17 560.84	0.00	17 560.84
Administration et logistique	852 167.33	0.00	852 167.33		808 340.94	0.00	808 340.94
Total services généraux (1)	1 618 924.34	50 395.02	1 669 319.36		1 551 086.95	0.00	1 551 086.95
Restauration et hébergement	834 619.95	0.00	834 619.95		824 939.90	0.00	824 939.90
Bourses nationales	300 000.00	0.00	300 000.00		300 000.00	0.00	300 000.00
Total services spéciaux (2)	1 134 619.95	0.00	1 134 619.95		1 124 939.90	0.00	1 124 939.90
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	2 753 544.29	50 395.02	2 803 939.31		2 676 026.85	0.00	2 676 026.85

Résultat prévisionnel	-77 517.44	-50 395.02	-127 912.46
CAF ou IAF	-61 532.40	-50 395.02	-111 927.42

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	115 846.00	110 465.40
Total dépenses et recettes inscrites au budget	50 395.02	2 919 785.31	2 786 492.25

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°18

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 803 939.31	2 676 026.85
	Resultat prévisionnel	-127 912.46

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	115 846.00	110 465.40
IAF	111 927.42	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	117 308.02
Total	227 773.42	227 773.42

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
480 710.91	66 913.00	50 395.02
		FDR estimé
		363 402.89

BIEN_20192020_3_0312686B_191011011750

0310094J

ACADEMIE DE TOULOUSE
RECTORAT ACADEMIE DE TOULOUSE
75 RUE SAINT ROCH
31077 TOULOUSE CEDEX 4

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY-0312686B

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 3

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :